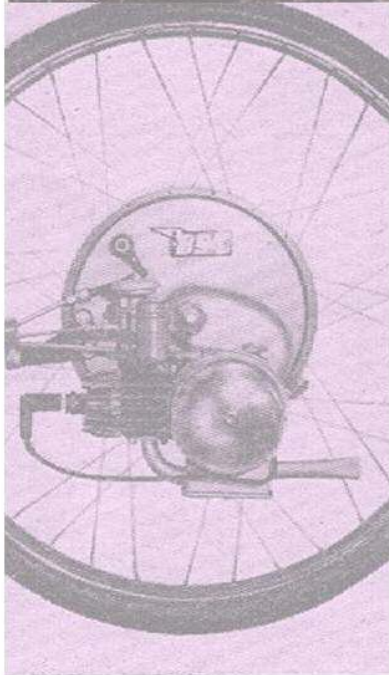


# IceniCAM Information Service



[www.icenicam.org.uk](http://www.icenicam.org.uk)

# PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

## Description de la Bicyclette munie du « CYCLOTRACTEUR » Type F. construit par la COMPAGNIE FRANÇAISE DES AUTOMOBILES DE PLACE 92, Rue Baudin à LEVALLOIS-PERRET (Seine)

La bicyclette est du type courant, sans modification d'aucune sorte.  
Elle est munie de deux freins Bowden sur jante avec tige soudée, l'un agissant sur la roue AV, l'autre sur la roue AR et commandés par deux leviers placés sur le guidon de direction.

L'appareil « CYCLOTRACTEUR » monté sur cette bicyclette se compose :

- 1° — D'un moteur mono-cylindrique à 4 temps.
- 2° — De 4 supports fixés à leur partie inférieure sur le moyeu de la roue AV. Deux de ces supports servent de guide sur lesquels glissent 2 coulisseaux rattachés au moteur.

Ces guides sont reliés entre eux à leur partie supérieure par une pièce en aluminium, qui forme douille, dans laquelle s'emmanche le guidon. Cette douille supporte également un réservoir à essence d'une contenance d'un litre 1/2, muni d'un robinet d'arrêt.

**MOTEUR.** — L'appareil est actionné par un moteur à essence de pétrole mono-cylindrique à 4 temps de 50 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> d'alésage et 55 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de course.

Nombre de tours maximum : 2.500 par minute.

Puissance d'après la formule administrative : 1 cheval.

Allumage par magnéto à haute tension à avance fixe.

L'échappement des gaz se fait par un tuyau de 20 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre et 560 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de longueur, aplati au bas en biseau de 30 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> × 3 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de section.

Le carburateur est muni d'un clapet empêchant automatiquement l'essence de couler au cas où le conducteur oublierait de fermer le robinet de son réservoir.

La soupape d'admission automatique, est fixée immédiatement sous le carburateur. La soupape d'échappement est commandée.

Un levier, actionné par un câble Bowden et relié à une manette posée sur le guidon, permet de lever cette soupape et d'obtenir ainsi l'arrêt instantané du moteur, en cas d'obstacle imprévu, sans avoir recours au débrayage.

Le graissage se fait sous pression à l'aide d'une pompe à engrenage.

**TRANSMISSION.** — La transmission est obtenue par un galet en aluminium (alliage spécial) entraînant la roue AV directement par friction sur le pneumatique.

Ce galet de 60 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre est monté directement sur l'axe du moteur et tourne par conséquent au même régime que lui.

La roue AV de la bicyclette ne doit donc être considérée que comme poulie intermédiaire. Sa dimension n'influe nullement sur la vitesse de la bicyclette munie du « CYCLOTRACTEUR », attendu que la vitesse tangentielle reste toujours la même.

**EMBRAYAGE.** — L'embrayage est obtenu à l'aide d'une vis hélicoïdale commandée à la main par une manivelle qui, baissant ou montant le moteur à la volonté du cycliste, lui permet d'amener le galet en contact avec le pneu.

Vitesse maximum à 2.500 tours à la minute : 28 km. 5 à l'heure.

Registre A. N° 4313. — Il résulte des constatations effectuées le 4 Novembre 1919, sur le véhicule à moteur n° 4, du type F. ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 2, 3, 4, 5 et 6 du Décret du 10 Mars 1899, modifié par celui du 10 Septembre 1901.

PARIS, le 4 Novembre 1919.

L'Ingénieur en Chef des Mines,  
J. de BERG

L'Ingénieur des Mines,  
LANCRENON

C<sup>ie</sup> F<sup>so</sup> des Automobiles de Place

Le Directeur Général,

P. G. VAN DE VELDE

Pour copie conforme :

Je soussigné, Directeur Général de la COMPAGNIE FRANÇAISE des AUTOMOBILES de PLACE, déclare que le Cyclotracteur N° est bien conforme aux caractéristiques ci-dessus.

C<sup>ie</sup> F<sup>so</sup> des AUTOMOBILES de PLACE

Pr. Le Directeur Général,

*How*